

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 39

DELIBERATION
n° 2020 - 7 - 02

Envoyé en préfecture le 16/12/2020

Reçu en préfecture le 16/12/2020

Affiché le **16 DEC. 2020**

ID : 085-200023778-20201210-DL_2020_7_02A-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 10 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le 10 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 4 décembre, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Thierry BIRON, Michel REMAUD, Nathalie JAN, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Dominique MALARY, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Béatrice JUSTIN, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Alain MAHIET, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires en visioconférence : Valérie VECCHI

Conseillers communautaires absents et excusés : Francine ZIMMERLIN, Christian PRAUD, Christophe CHABOT, Thierry FAVREAU, Dominique SIONNEAU, Stéphane GAUTRONNEAU, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jean SOYER

Pouvoirs : Francine ZIMMERLIN à André COQUELIN / Thierry FAVREAU à Michel REMAUD / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Valérie VECCHI à Laurent BOUDELIER / Jean-Yves LEBOURDAIS à Chantal GREAU / Jean SOYER à François BLANCHET

Christine CRESTOIS est désignée secrétaire de séance.

**Modification de la composition des
groupes de travail**

A la demande des communes de Coëx, Brétignolles sur Mer et le Fenouiller qui sollicitent l'intégration de membres de leurs conseils municipaux au sein de groupes de travail, il est proposé au Conseil communautaire de procéder à la modification de la composition des groupes de travail suivants :

- Groupe de travail « Finances-ressources humaines »
- Groupe de travail « Transport Mobilités Pistes cyclables »
- Groupe de travail « Développement économique »
- Groupe de travail « Développement numérique, nouvelles technologies, culture et salle de spectacles »
- Groupe de travail « Habitat logement »
- Groupe de travail « Agriculture Voirie »

Les modifications sollicitées sont présentées dans le tableau ci-après :

Groupe de travail	Elu proposé	Mandat électif	Observations
Finances-ressources humaines	David COLLINET	Conseiller municipal Coëx	Demande pour intégrer le groupe de travail / en remplacement de Sylvanie TARRIS
Transport Mobilités Pistes cyclables	Magali VADROT	Conseillère municipale Le Fenouiller	Demande pour intégrer le groupe de travail
	Armelle LE BACQUER	Conseillère municipale Adjointe aux finances Brétignolles sur Mer	Demande pour intégrer le groupe de travail
	Sylvanie TARRIS	Conseillère municipale Coëx	Demande pour intégrer le groupe de travail / en remplacement de David COLLINET
Développement économique	Aline JOUBERT	Conseillère municipale Le Fenouiller	Demande pour intégrer le groupe de travail
Développement numérique, nouvelles technologies, culture et salle de spectacles	Patrick TRICHET	Conseiller municipal Le Fenouiller	Demande pour intégrer le groupe de travail
Habitat logement	Lydie VRIGNAUD	Conseillère municipale Le Fenouiller	Demande pour intégrer le groupe de travail
Agriculture Voirie	Jean BROSSARD	Conseiller municipal Coëx	Demande pour intégrer le groupe de travail

Le Conseil communautaire,
Dûment convoqué,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-40-1
Vu le règlement intérieur du Conseil communautaire,
Vu la délibération du Conseil communautaire du 30 juillet 2020 relative à la constitution des groupes de travail,
Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article unique : de modifier la composition des groupes de travail communautaires, comme présenté au rapport.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : **16 DEC. 2020**
- de l'affichage le : **16 DEC. 2020**
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : **16 DEC. 2020**

Givrand, le **15 décembre 2020**
Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 16/12/2020
Reçu en préfecture le 16/12/2020
Affiché le **16 DEC. 2020** 
ID : 085-200023778-20201210-DL_2020_7_02A-DE

1000 1000
1000 1000

1000 1000